



CONSIGNES RAPPORT DE STAGE

Objectif : montrer que vous avez acquis les compétences attendues d'un assistant ingénieur (mettre en annexe les 3 grilles d'évaluation entreprise, rapport et soutenance)

Dépôt : Le rapport est à déposer sur e-Campus.

Taille : entre 20 et 25 pages, hors annexes

Forme :

Page de garde : préciser les coordonnées de l'Ecole et de l'entreprise d'accueil, dates et lieu de stage, noms et coordonnées des responsables de stage, titre du stage, etc.

Un exemple est présenté en annexe 1.

Police : Arial 10 ou Times New Roman 12, marges Normales

Bibliographie : elle doit être normée (voir annexe 2). Les tableaux, graphiques, figures et images sont à légender et à appeler dans le texte.

Annexes : elles se trouvent à la fin du rapport, sont à numéroter et à appeler dans le texte. Attention, il faut penser que votre rapport doit être compréhensible sans elles.

Pour les stages à l'étranger : le rapport doit être rédigé en anglais.

Suggestion d'organisation du rapport :

- **Remerciements ;**
- **Résumé et Abstract**
- **Introduction ;**
- **Présentation de l'organisme d'accueil :**
 1. Le marché, son dynamisme, son évolution, sa position concurrentielle
 2. Une partie « DDRS » expliquant l'implication de l'organisme pour répondre à ces enjeux (démarches menées et en cours de développement, objectifs et actions pour les atteindre, ...);
 3. Fonctionnement interne (organigramme indiquant votre positionnement) ;
- **Présentation de votre mission et l'analyse des résultats :**
 1. Objectifs, problèmes et enjeux ;
 2. Moyens mobilisés et planification des activités (diagramme de type Gantt) ;
 3. Résultats (commentaires, analyse, discussions, regard critique, etc) ;
 4. Préciser ce que votre stage a apporté à l'entreprise. Vous devez en particulier résumer les réalisations au regard des objectifs fixés.



- **Les apports personnels du stage :**
 1. Analyse des missions réalisées : situer la mission par rapport aux objectifs de l'organisme, son importance, les apports du stage pour l'organisme ;
 2. Analyse de votre travail :
connaissances préalables qui ont été utiles, celles qui manquaient ou n'ont pu être acquises,
Le travail d'équipe, le degré d'autonomie,
Réflexion sur les erreurs commises ou les pertes de temps,
Apports de la formation,
Gestion de projet (réflexion sur la façon dont le projet a été managé, répartition temporelle des tâches).
 3. La façon dont les questions d'éthique, de responsabilité sociétale, de sécurité et d'environnement ont été abordées lors du stage.
 4. Une partie DDRS (Développement durable et responsabilité sociétale) :
Les activités de fonctionnement, de développement ou de recherche mises en place par l'entreprise pour mener à bien sa politique de responsabilité sociétale (RSE), et surtout pour répondre aux grands enjeux de transition écologique (sobriété énergétique et réduction des émissions de gaz à effet de serre, limitation de la consommation des ressources, numérique responsable, réduction des impacts sur la biodiversité et l'environnement, ...)
 5. Réflexions personnelles sur le fonctionnement des entreprises : relations hiérarchiques, réflexions sur le monde du travail, relations avec les clients des entreprises et les collaborations.
 6. Réflexions sur le métier d'ingénieur : liens hiérarchiques, est-ce que cette mission correspond à ce que vous attendez du métier d'ingénieur ?
- **Evolution personnelle au cours des deux années du cycle d'ingénieur ;**
- **Conclusion.**
 1. Rappel des missions réalisées et des principaux résultats
 2. Perspectives



ANNEXE I : Première page type



POLYTECH®
PARIS-SACLAY

Nom :
Prénom :
Spécialité :

Rapport de Stage de fin d'études
4ème année du Cycle Ingénieur à Polytech Paris-Saclay
Dates du stage

Tuteur école : NOM Prénom

PHOTO – LOGO – TITRE –

A personnaliser Garder / ou pas les
encadrés

Société :
Adresse :

et son logo

Responsable organisme d'accueil : Tél.
entreprise + mail :



ANNEXE II : Présentation de sources bibliographiques

Une bibliographie peut être classée :

- Par ordre alphabétique,
- Par ordre chronologique d'apparition, avec des renvois entre [] dans le texte.

Quelques règles générales :

Lorsque l'auteur est une organisation, une association, citer son nom en guise d'auteur sans l'abréger : Ex : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)

Lorsqu'il n'y a pas d'auteur, ni d'organisation : c'est le titre de l'article qui commence la citation : Ex : L'économie du patrimoine naturel. (1993).

La présentation d'une référence bibliographique varie selon le type de document que vous avez à citer : Il existe de nombreuses variantes de présentation mais quelle que soit la forme choisie, la référence doit permettre à tout lecteur de retrouver le document sans aucune ambiguïté et difficulté.

- Pour un article (d'une revue nationale, internationale, d'un périodique, ...):

NOM Prénom de l'auteur, Titre de l'article, Titre de la revue, volume et numéro de la revue, (année de parution), pages de l'article.

Ex : [1] MARTIN N., L'économie du patrimoine naturel, Problèmes économiques, Juin, n°2328, (1993), p.2-8. Ex : [2] VINCENT J., MILANE J., DANZUNPRE J.J. et SANVAING-DANLHOTTE J.J.J., Physical Review B, 55, (2001), p 1987.

Si c'est un article que vous n'avez consulté que par voie électronique sachant qu'il existe sous format papier, il est préférable d'ajouter directement après le titre de l'article et entre crochets [version électronique].

Ex : MARTIN N., L'économie du patrimoine naturel. [Version électronique], Problèmes économiques, Juin, n°2328, (1993), p.2-8.

Si c'est une revue qui n'existe que sous forme internet ou dont la forme internet diffère de la forme papier, indiquer à la fin de la référence la date à laquelle vous avez repris l'article, suivie de l'adresse du site :

Ex : MARTIN N., L'économie du patrimoine naturel, Problèmes économiques, Juin, n°2328, (1993), p.2-8, **consulté le 11/09/2006 à l'adresse <http://www.cogsi.ecs.uk>**

- Pour un livre :

NOM Prénom de l'auteur, Titre de l'ouvrage, Maison d'édition, Ville de publication, (année de publication), pages du livre concernées.

Ex : [3] BAUMOL W., The Theory of Environmental Policy, Cambridge University Press, Cambridge, (1988), p 23-28.

Pour des documents obtenus sur Internet (Un site internet n'est pas une source bibliographique). C'est ce que l'on y trouve qui en est une. Ainsi, comme déjà dit plus haut :

- Document en ligne :



AUTEUR Prénom, Titre de l'ouvrage, Maison d'édition, Ville de publication, (année de publication), pages du livre concernées, consulté le jour, mois, année, sur source.....

Ex : BAUMOL W., The Theory of Environmental Policy, Cambridge University Press, Cambridge, (1988), p 23- 28, **consulté le 11/09/2006 à l'adresse <http://www.cogsi.ec.uk>**

- Périodiques en ligne :

AUTEUR Prénom, Titre du périodique, volume et numéro de la revue, (Date de publication de l'article), pages de l'article, consulté le jour, mois, année, sur source.....

Ex : MARTIN N., L'économie du patrimoine naturel, Problèmes économiques, Juin, n°2328, (1993), p.2-8, **consulté le 11/09/2006 à l'adresse <http://www.cogsi.ecs.uk>**